

Procès-verbal
Réunion du conseil d'établissement
École Cœur-Immaculé-de-Marie
1845, boul. Desmarchais
Date : 8 juin 2016
Heure :18h30

Membres présents :

Représentants des parents

- Claudine Benoit
- Lucie Marcotte
- Stéphanie Gendron
- Charles Généreux

Représentantes des enseignants

- Chantal Cyr
- Anny Juby
- Ève Ayotte
- Dina Sergerie

Direction

- Isabelle Gageard

Représentante du service de garde

- Martine Keranguyader

Représentante du personnel de soutien

-

Représentants de la communauté

- Julie Rainville

1-Mots de bienvenue / Tour de table

Début de la rencontre : 18h32

2-Adoption de l'ordre du jour

Pas de changements

Adoption approuvée par Claudine Benoit

3-Adoption du procès-verbal du 27 avril 2016

On souligne quelques coquilles qui seront corrigées.

L'adoption est proposée par Mme Lucie Marcotte, approuvée par Mme Ève Ayotte

4-Personne ne souhaite participer à la période réservée au public.

5- Pour approbation

A- Sortie du groupe 51. Les membres du CÉ sont informés que deux sorties auront lieu d'ici à la fin de l'année scolaire. La première sortie : un rallye historique dans le Vieux-Montréal. La deuxième, au Festival Eurêka. Les seuls coûts engendrés par ces sorties sont les coûts des déplacements en métro, qui sont couverts par les surplus amassés dans le cadre de la campagne de financement pour la participation au festival Eureka. Il y a une sortie optionnelle pour les 5e et 6e années : 19 participants se rendront à compétition d'athlétisme le 15 juin.

Proposé par Mme Anny Juby, secondée par Mme Chantal Cyr

B-Nouvelle réglementation du service de garde. Mme Martine Keranguyader nous informe que des changements aux règlements du service de garde ont dû être apportés pour répondre aux exigences du ministère de l'Éducation.

Proposé par Mme Claudine Benoit, appuyée par Mme Dina Sergerie

Pour adoption

A- Budget pro forma 2016-2017

Mme Isabelle Gaigeard présente le budget pro forma 2016-17 aux membres du CÉ. Elle explique qu'il n'y a plus de sommes qui apparaissent au fonds 8 parce que l'école a perdu sa cote de défavorisation.

Une résolution est déposée en ce sens. Elle est proposée par Lucie Marcotte et adoptée à l'unanimité.

Une résolution est déposée par Mme Isabelle Gaigeard pour transférer les sommes du fonds 4 vers le fonds 9 et le fonds 6 du service de garde. Proposée par Lucie Marcotte et adoptée à l'unanimité.

La campagne de financement organisée par les parents de l'OPP a permis d'amasser 6708\$. L'argent permet de financer l'émulation dans les classes et la fête de fin d'année. Il restera aussi de l'argent pour la fête de la rentrée. Une résolution est déposée pour approuver les dépenses et transférer l'argent du fonds 4 vers le fonds 9. Proposée par Dina Sergerie, adoptée à l'unanimité.

Il reste une somme de 14655\$ des montants recueillis pour l'embellissement de la cour d'école. Une partie de cet argent servira à acheter du paillis et à installer des bancs. Les membres du CÉ suggèrent aussi qu'une partie de l'argent soit mise de côté pour assurer l'entretien de la cour. Le Comité d'embellissement de la cour d'école devra être sensibilisé à ce sujet. Les professeurs voudraient aussi faire des suggestions sur la façon d'utiliser les sommes restantes pour améliorer la cour.

Une résolution est déposée pour transférer ces sommes du fonds 4 vers le fonds 9.

Proposée par Claudine Benoit, approuvée à l'unanimité.

7 Pour discussion

A-Profil du gestionnaire. Mme Isabelle Gaigeard demande aux membres du CÉ de remplir le formulaire "Profil type du gestionnaire d'école". La pertinence du formulaire est remise en question par les membres du CÉ qui jugent que le gestionnaire devrait idéalement posséder toutes les compétences soumise et qu'il est absurde d'avoir à relativiser leur importance avec une note de 1 à 10. Les membres du CÉ acceptent quand même de se prêter à l'exercice.

8-Information

A- Mot de la direction : Mme Isabelle Gaigeard remercie les membres du CÉ. Elle a beaucoup apprécié son année comme directrice intérimaire. Elle ne sait pas si elle sera confirmée dans ses fonctions pour la prochaine année.

B-Mot de la présidente : Mme Lucie Marcotte s'engage à écrire sa reddition de compte. Elle propose de répéter la même formule que l'an dernier pour la rencontre de parents de l'automne 2016.

C-Mot du personnel : les professeurs soulignent les nombreuses sorties qui ont marqué la fin de l'année et promettent plusieurs activités à la rentrée.

D-Mot du service de garde. Mme Martine Keranguyader souligne le départ de Mme Christiane qui travaillera comme technicienne à l'école Saint-Pierre-Claver

E-Mot de l'OPP : C'est Mme Isabelle Gaigeard qui prend la parole en leur nom. Elle informe les membres du CÉ du déroulement de la fête de fin d'année. Il y aura de l'animation pour les élèves en avant-midi et une kermesse en après-midi, le 22 juin. La soirée des 6^e années aura lieu le vendredi 10 juin, de 18h à 21h. Il y aura remise des diplômes, puis buffet et danse.

F-Mot de CPR et du CPP : Il n'y a pas eu de réunion depuis la dernière rencontre du CÉ.

G-Mot de la communauté : Mme Julie Rainville nous informe que son organisme a rencontré la députée de la circonscription, Mme Dominique Anglade, pour discuter des différents programmes pour la persévérance scolaire qui ont subi les effets de la rigueur budgétaire. Elle souligne que Mme Anglade est très sympathique et à l'écoute. Elle estime que la députée est prête à intervenir pour des actions très locales, mais ne croit pas qu'elle remette en question les politiques et les investissements généraux en éducation.

9-Varia : rien à signaler

10- Levée de l'assemblée à 19h55.

Isabelle Gaigeard,
Directrice

Lucie Marcotte,
Présidente